

## Commission Innovation Recherche & Technologies

Compte-rendu de la réunion du 12 Décembre 2019

Étaient présents :

Pascal BURON ..... <i>TSF</i>	Fabien MARGUILLARD..... <i>FICAM</i>
Layani BASSEG..... <i>Cinékità</i>	Jean-Luc MORIZUR..... <i>JLME</i>
Marc GIACCOBI ..... <i>Neyrac Films</i>	Jean-Pierre PINCO ..... <i>MediaSolution</i>
Cécile LIMAL..... <i>Mobilis-Pro</i>	Nicole QUILFEN ..... <i>Mobilis-Pro</i>
Hans-Nikolas LOCHER..... <i>CST</i>	Anaïs TONNERIEUX ..... <i>JLME</i>

## Agenda

### F.MARGUILLARD (FICAM) :

Rappel des évènements publics et des rassemblements professionnels qui se sont déroulés au cours des dernières semaines :



conf. Métiers/Formations Tech AV • 6 Novembre • La Plaine St Denis



réunion groupe de travail ISAN • 13 Novembre • CST



conf. Mangrove, *open source VFX Framework* • 13 Novembre • CNC



salon du transport routier • 19/23 Novembre • LYON

Les autres évènements annoncés dans les semaines à venir :



soirée des adhérents sur la Seine • 16 Décembre • Paris



réunion information CIT • 19 Décembre • Paris

soirée César et Technique • 7 Janvier • Paris



réunion normes de cinéma en salle • 9 Janvier • CNC

micro salon • 16-17 Janvier • Parc floral de Paris

salon des lieux de tournages • 16-17 Janvier • Parc floral de Paris



journée de la Postproduction • 21/22 Janvier • Forum des images

l'industrie du rêve • 23 Janvier • Forum des images

Paris Images Digital Summit • 29 Janvier • Enghien

Voir plus de détails sur : <https://www.parisimages.fr>

## ***référentiel métiers & formations de Tech. Sup. AV***

La FICAM a constitué en début d'année un groupe de travail afin de mieux connaître les besoins d'adaptation des formations aux métiers de techniciens audiovisuels. Piloté par Pascal SOUCLIER de l'IIFA, le groupe a élaboré un questionnaire destiné à

recueillir l'opinion des employeurs sur leurs attentes vis-à-vis du cursus de BTS Audiovisuel pour la spécialité des techniques d'Ingénierie et d'exploitation des équipements, ou TIEE. Ce questionnaire d'enquête a été soumis à une trentaine d'entreprises, membres ou pas de la FICAM, de spécialités et tailles diverses, constituant un panel représentatif du secteur. Ce sondage était proposé sous forme d'un formulaire web à remplir sur internet :

- lien vers le [questionnaire d'enquête en ligne](#)
- lien vers le [tableau de suivi de l'enquête](#).

Cette étape de collecte d'information s'est terminée au début du mois d'octobre ; une première séance de travail d'analyse des résultats était organisée le 15 octobre à la FICAM ; le matin, un groupe restreint a procédé au dépouillement des réponses du questionnaire. Les réponses faites aux questions ouvertes de la première partie du questionnaire, ont été synthétisées afin de refléter la perception des employeurs sur l'état actuel des formations dispensées ; ces tendances fortes ont été consignées dans une première partie du rapport.

Pour la seconde partie, constituée d'une série de questions portant sur des notions techniques susceptibles d'être ajoutées au référentiel, et appelant une réponse de type oui/non, la méthode a consisté à intégrer au référentiel toutes les propositions de champs de connaissances techniques que plus de 50% des sondés considèrent comme nécessaires. Les propositions créditées de moins de 30% d'avis favorables ont été abandonnées, et celles ayant suscité entre 30% et 50% d'avis favorables ont été mises en attente d'une délibération du groupe de travail, celui-ci devant se réunir l'après-midi du même jour.

La réunion du groupe de travail s'est tenue comme prévue l'après-midi et les réponses du questionnaire ont été examinées une nouvelle fois ; les propositions ayant suscité une faible adhésion ont été examinées afin de décider de leur abandon ou de leur intégration. La mise en forme de ces résultats constitue la seconde partie du rapport portant sur la mise à jour du référentiel.

Le projet de réactualisation des référentiels de compétences, pour les formations et métiers techniques audiovisuels, était le sujet d'une table ronde qui s'est tenue lors du salon SATIS Expo 2019 le mercredi 6 Novembre. Ce thème était associé à une restitution de l'étude bisannuelle réalisée par le Pôle-Média-Grand-Paris, sur l'emploi dans le secteur audiovisuel dans le département de Seine-Saint-Denis. Le public présent à cette conférence semblait pleinement conscient de la difficulté induite par la convergence des technologies informatiques et audiovisuelles, cette convergence constituant le creuset des savoirs liés aux systèmes et services multimédias numériques qui nous entourent. La proposition de faire évoluer le BTS-

AV, option TIEE, par un allègement des enseignements liés aux processus linéaires analogiques, et par un complément de connaissances en informatique (codage/fichier/réseau/sécurité/cloud) a été perçue comme une réponse pertinente. Le compte rendu de l'étude et les recommandations d'évolutions tirées du questionnaire seront publiés en ligne sur le site web de la FICAM le 16 décembre.

## Mediartis solution RGPD pour vos castings voix

### C. LIMAL (Mobilis Pro):

La société **Mobilis Pro**, dirigée par Cécile LIMAL, est spécialisée dans la fourniture de solutions pour le *casting* de voix de doublage/voix off en conformité avec les nouvelles réglementations liées à la protection des données personnelles. Pour répondre aux contraintes de cette nouvelle réglementation, Mobilis Pro a créé deux plateformes *web* de mise en relation pour les professionnels du doublage en France et à l'étranger : la plateforme privée professionnelle **Mediartis**, destinée aux employeurs, et la plateforme publique **VoxingPro** pour les artistes interprètes qui souhaitent faire connaître leur voix et leur profil professionnels.

La première solution est *Voxing Pro* ([voxingpro.com](http://voxingpro.com)) qui a été lancée en 2016; cette plateforme permet aux producteurs de faire des castings voix et aux comédiens voix de proposer leurs services pour le doublage et le commentaire de contenus audiovisuels (documentaires, reportages et fictions) ou de jeux vidéo. Elle compte actuellement 880 artistes, une majorité de français, une centaine d'allemands et un panel de différentes nationalités. C'est un site qui repose sur une base de données multimédia répertoriant les coordonnées et références des interprètes, ainsi que leurs extraits audio et vidéo. Le site est gratuit pour les producteurs ; il permet de gérer sa propre liste de comédiens favoris et de discuter avec eux par SMS groupés ou non, et de trier les conversations par projet.

Mobilis Pro a récemment créé une seconde plateforme appelée Mediartis ([mediartis.com](http://mediartis.com)), qui permet aux producteurs et studios de gérer leurs **bases de données de casting internes en conformité avec le RGPD**. En effet, le Règlement général sur la protection des données — entré en vigueur en Mai 2018 — s'applique à toutes les données y compris la voix. Comme l'a rappelé la CNIL, régulateur du RGPD en France, ce règlement classe la voix au rang des données personnelles biométriques qui entrent dans le cadre des nouvelles obligations

auxquelles sont assujetties les entreprises exploitant des bases de données de collaborateurs et/ou clients. Un cadre légal strict contraint désormais l'utilisation et la conservation des enregistrements sonores de voix des professionnels du doublage, et au-delà de l'audiovisuel, du jeu vidéo et de toutes les industries culturelles et créatives. Ces dispositions s'appliquent à toutes les étapes et pour tous les contributeurs de la chaîne de production : clients, producteurs, prestataires techniques, et sous-traitants notamment, dans toutes les activités qui font appel à des emprunts de voix.

Mediartis propose donc des outils *SaaS en cloud* pour la gestion de base de données de sélection de voix (*casting*) pour les doublages et commentaires des programmes linéaires et des jeux vidéo. Cette plateforme permet de centraliser et de sécuriser les informations détenues par une société de doublage sur les artistes-interprètes qu'elle emploie, ou est susceptible d'employer. Les enregistrements d'essais de voix sont souvent considérés comme de simples éléments de travail, alors qu'ils doivent désormais être traités avec les mêmes précautions que les données personnelles des salariés de l'entreprise.

La plateforme Mediartis répond à plusieurs obligations essentielles du RGPD, en authentifiant l'infrastructure de service sur laquelle repose la base de données des extraits audio des comédiens, en administrant les droits d'accès et en informant les comédiens de la présence de leurs données personnelles dans cette base. Les comédiens doivent disposer d'un accès à leurs données personnelle dans un délai de 30 jours et peuvent faire valoir leurs droits à la modification, la rectification, à l'oubli de leurs données. La charge de travail correspondant aux tâches liées à ces exigences équivaut à plus d'1 heure par comédien et par an ; le recueil du consentement du comédien pour l'utilisation de ses données doit être effectué à intervalle de temps régulier, et sans être corrélé avec un contrat de travail.

Mediartis est un service qui formalise le cadre de la gestion des voix de casting, et qui automatise les tâches chronophages et répétitives liées aux obligations réglementaires.

Cette problématique d'obligations nouvelles s'applique de la même manière aux images des personnes pour la photo et la vidéo : le RGPD va entraîner des changements notables de certaines méthodes de travail pour les professionnels de l'audiovisuel : des transactions et processus de travail courants basés sur des échanges de données devront être remplacés par des échanges de droits d'accès à des données qui seront administrées sur des plateformes spécialisées.

Mediartis permet de caractériser les voix par des mots-clés, de constituer des dossiers de proposition de voix pour un programme, d'administrer les droits de consultations extérieures. Les écoutes des éléments audio sont réalisées en flux sur le réseau (*streaming*) et non en téléchargement de fichier afin d'interdire toute utilisation non contrôlée des fichiers audio en accès non contrôlé.

Les données d'identité et de références des personnes sont sécurisées en conformité avec les règles du RGPD, et ne peuvent plus circuler sous la forme de données pouvant être détournées. Des logiciels permettent depuis plusieurs années de modéliser la voix d'un individu par un procédé d'échantillonnage à partir de quelques enregistrements : il est alors possible de générer de nouveaux enregistrements avec des paroles différentes ; ce procédé a déjà été mis en œuvre pour des détournements d'identité au téléphone, ou pour tromper des algorithmes d'identification de personne par reconnaissance vocale.

HN LOCHER rappelle que cette notion de « doublure numérique » pour l'image ou pour le son, basée sur la modélisation de l'apparence physique (en 3D) ou de la voix d'un individu, soulève de nombreuses questions juridiques sur les droits d'utilisation du modèle. Pour échapper à ces questionnements, des services basés sur des traitements logiciels permettent déjà de créer des visages de synthèse anonymes n'appartenant pas à un modèle humain.

[Cliquer ici pour voir la notice de présentation de Mediartis](#)

## JLME: sécurité des processus audiovisuels en *cloud*

JL. MORIZUR (*Jean-Luc Morizur Engeneering*):

Cette présentation n'a malheureusement pas pu se dérouler comme prévue en raison d'une contrainte de temps. Elle est reportée à une prochaine réunion en début d'année prochaine.

### **AGENDAS :**

C'était le dernier compte rendu de la commission technique pour cette année 2019 qui se termine. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Nous nous retrouverons dès le début de l'année prochaine pour une nouvelle réunion qui se déroulera le **vendredi 12 Janvier** à partir de 9H30 à l'adresse habituelle.